

SEPTEMBRE 2023 / N°15 - PRIX : 1,06€ - ISSN : 2728-4743

LEMAG

de La Mutuelle **Familiale**

DOSSIER P.08

DÉSERTS MÉDICAUX

Des solutions de terrain
contre les inégalités
en santé

 **Mutuelle Familiale**
ma complémentaire de vie®

UNE QUESTION SANTÉ ?

Contactez un médecin 24h/24, 7j/7



Pour profiter d'une téléconsultation :

✓ Appelez le 09 73 03 02 66 ou rendez-vous sur le site dédié (en flashant le QR code).

✓ Activez votre compte, le service est entièrement pris en charge par La Mutuelle Familiale. Vous aurez besoin du numéro d'adhérent de l'assuré principal (sur la carte de tiers payant) et de son année de naissance.

✓ Vous n'y arrivez pas ? Pas de panique, le premier appel est possible sans inscription.



Chers adhérents,

© Fabrice Mangeot



Sylvie Ben Jaber
PRÉSIDENTE
DE LA MUTUELLE
FAMILIALE

Edito

En janvier, le gouvernement annonçait, unilatéralement et sans aucune concertation, étendre le dispositif « 100 % santé » à de nouveaux postes. Malgré la communication publique, ce dispositif est bel et bien financé à 70 % par les mutuelles, donc... par nous, les adhérents ! En mai, le désengagement de la Sécurité sociale s'est encore aggravé, à un niveau inédit, avec l'annonce surprise et encore une fois unilatérale, de transférer aux mutuelles de nouveaux postes de dépenses.

Résumé des épisodes précédents : en 2022, l'Etat annonce un transfert de 200 millions d'euros de dépenses aux mutuelles. Quelques mois après, il précise qu'il s'agira en fait de 300 millions d'euros. Le 15 juin, l'Etat décide qu'à partir du mois d'octobre, la Sécu rembourse moins les soins bucco-dentaires et que les mutuelles prendront en charge la différence, soit un transfert de 500 millions d'euros financés directement par nos cotisations ! Tous les dirigeants de mutuelles se sont indignés.

Sous prétexte d'une baisse des dépenses de l'Etat (un plan de réduction de 10 milliards d'euros d'ici à 2027), ces décisions mettent en lumière à la fois une volonté de réduire les dépenses sociales publiques, mais aussi de sacrifier le principe de solidarité pour tant au cœur de notre pacte social.

Non seulement le gouvernement fait peser le coût de la réduction de la dette publique sur le pouvoir d'achat des ménages, mais il déséquilibre aussi les comptes des mutuelles et des garanties qu'elles assurent. Tout cela en détournant sciemment le regard de la réforme, indispensable, de notre système de santé et en délaissant la politique de prévention ainsi que la santé publique.

Les mutuelles ne cessent de le répéter : le seul moyen pour faire face aux dépenses de santé actuelles et à venir est de réduire l'apparition des maladies ! Il est grand temps que les pouvoirs publics changent de logiciel pour retrouver enfin le sens de la responsabilité et de la solidarité, fondement d'une protection sociale efficace et durable.

P.04 **L'événement**
Retour sur l'assemblée générale de 2023

P.06 **Vie de la mutuelle**
Une nouvelle récompense pour LMF Santé

P.08 **Dossier**
Déserts médicaux : des solutions de terrain contre les inégalités en santé

P.12 **Protection sociale**
Les frais dentaires moins remboursés par la Sécurité sociale

P.13 **Comment ça marche ?**
La France du bénévolat

P.14 **Santé**
Arthrose : comment éviter les douleurs ?

P.16 **Environnement**
Secrets toxiques : une campagne pour faire appliquer la loi sur les pesticides

P.18 **Prévention**
Médecine esthétique : les jeunes accros aux injections



www.mutuelle-familiale.fr

Le Mag de La Mutuelle Familiale, publication trimestrielle éditée par la Coopérative d'édition de la Vie mutualiste, 3-5, rue de Vincennes, 93108 Montreuil Cedex. Tél. : 01 49 88 52 47. N°15, septembre 2023. Directeur de la publication : Patrice Fort. Principaux actionnaires : SMF, LMF, FMF. Comité de rédaction : Sylvie Ben Jaber, avec Stéphane Kergoulay, Damien Weidert, Valérie Perrot-Egret, Leslie Courbon, Delphine Delarue. Rédacteur en chef : François Fillon. Rédaction : Marilyn Perioli, Capucine Bordet, Leslie Courbon. Création graphique : Stéphane Genelot. Direction/administration : Christine Chauvin, avec Sandrine Cenier. Prix de vente au numéro : 1,06 €. Abonnement 4 numéros : 3,77 €. Dépôt légal : septembre 2023. Numéro ISSN : 2728-4743. Commission paritaire : 0725 M 08508. Imprimé par YD Print-Imprimerie Léonce-Deprez, Zac Artois pôle 2, allée de Belgique, 62128 Wancourt, sur du papier origine Suisse, issu de forêts gérées durablement, composé à 55 % de fibres recyclées, certifié PEFC, Ptot 0,013 kg/t.





GOUVERNANCE

Retour sur L'ASSEMBLÉE

Reprenant le format de l'année précédente, l'assemblée générale s'est déroulée en deux temps avec, le 5 juin, une journée militante, suivie, le 6 juin, de l'assemblée générale en elle-même. L'occasion de dresser le bilan de 2022, de valider les comptes de la mutuelle et de prendre des décisions structurantes pour les mois et les années à venir.

2022 : une année d'activité militante intense

En 2022, la mutuelle a porté des activités de plaidoyer sur de nombreux sujets : transferts de charges de la Sécurité sociale, taxation des mutuelles, dégradation des moyens consacrés à la santé publique et à l'hôpital, impacts santé du report de l'âge de la retraite... Ce dernier point a d'ailleurs donné lieu à une motion, adoptée en séance, qui alerte sur les conséquences pour la santé des travailleurs et les moyens publics nécessaires pour y faire face.

Ce fut également l'occasion de rappeler les risques concernant le dispositif du « 100 % santé ». Son extension à de nouveaux postes de dépense, décidé par le gouvernement sans concertation préalable, met en péril l'équilibre des contrats et le respect de la loi de 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Des résultats opérationnels en phase avec les objectifs politiques

La mutuelle défend un modèle d'assurance complémentaire mutualiste responsable. Cela s'est traduit en 2022 par la redistribution d'un million d'euros aux adhérents les plus fidèles et le gel des cotisations à quelques exceptions près. Les adhérents sont satisfaits : une enquête menée en 2022 * a montré que 80 % d'entre eux ont une image positive ou plutôt positive de la mutuelle.

Engagements réaffirmés

Incarnant la vocation sociale et engagée de la mutuelle, les budgets consacrés à la prévention et à l'action sociale, de 400 000 euros chacun, ont été reconduits. Quant aux cotisations, elles augmenteront le moins possible tout en garantissant l'accès à la santé des adhérents. ●

L. C.

* Enquête réalisée en 2022 par le cabinet Selenis.

© CYRILENTZMANN



GÉNÉRALE de 2023

RÉFLEXIONS

Echanges sur **LES TERRAINS D'ENGAGEMENT** de la mutuelle

La veille de l'assemblée générale, les délégués ont assisté à deux tables rondes autour des terrains d'engagement de la mutuelle : santé et travail, santé environnement et santé des femmes. L'occasion d'échanger avec des experts reconnus et réfléchir à de futures actions pour proposer des programmes de formation et de mobilisation militante, des garanties dans les contrats, des services d'accompagnement, etc.

Amiante, pesticides : les travailleurs, sentinelles de la santé publique

La mutuelle voit dans le combat contre l'amiante nombre de points communs avec les pesticides comme l'ampleur de l'impact sanitaire, la fragilisation du système de protection sociale, ou encore les manœuvres des lobbies industriels. Cette table ronde a fait dialoguer des acteurs de ces luttes sur les moyens pour faire émerger des mesures publiques fortes.

Santé des femmes : actualités d'un combat au profit de tous !

La santé des femmes a connu ces dernières années un développement sans précédent. Enquêtes sociologiques, recherche médicale, innovations digitales, prise de parole des femmes... Toutes ces initiatives contribuent à lever des tabous ou des préjugés qui ont jusque-là freiné, voire empêché, de nombreux progrès pour la santé des femmes. Au-delà des thématiques purement féminines, cette nouvelle dynamique amène à concevoir différemment la santé, l'accompagnement des patient(e)s, l'innovation et l'accès aux droits. De quoi envisager de belles actions militantes et de nouveaux services pour La Mutuelle Familiale. ●

L. C.



© CYRIL ENTZMANN

La santé environnement fait partie des terrains d'engagement de la mutuelle.



© CYRIL ENTZMANN

La veille de l'assemblée générale, les participants ont notamment pu assister à une table ronde sur la santé des femmes.

LABEL EXCELLENCE PROFIDÉO

Une nouvelle RÉCOMPENSE pour LMF Santé



LMF SANTÉ
LA MUTUELLE FAMILIALE

Pour la quatrième année consécutive, La Mutuelle Familiale se voit de nouveau primée par le label Excellence Profidéo pour sa gamme LMF Santé.

Tous les ans, un groupe d'experts indépendants se réunit pour évaluer des offres santé d'une même catégorie. Il compare notamment les prestations proposées par rapport au tarif des cotisations et récompense les meilleures d'entre elles. Sont également pris en compte : le délai d'attente, le réseau de soins ou encore les actions de prévention.

De nombreux services avantageux

La gamme LMF Santé se distingue par son pack hospitalisation, son allocation naissance, le forfait pharmacie qui peut être retiré de la formule pour bénéficier d'une réduction de cotisation, les forfaits spécifiques lentilles et chirurgie réfractive, la prise en charge des actes dentaires non remboursés par l'Assurance maladie (notamment l'implantologie), les prestations additionnelles comme les séances avec un psychomotricien, la prévention de l'infertilité, de l'asthme, des allergies et la participation à un abonnement annuel sportif. Elle s'adresse aux jeunes, aux familles et aux seniors. Evolutive et performante, elle s'adapte aux besoins des adhérents en leur proposant quatre niveaux de garantie. ● L. C.

Pour vous renseigner à propos de cette offre ou faire le point sur vos besoins, contactez votre conseiller au 09 71 10 15 15.

MA COMPLÉMENTAIRE DE VIE®



Découvrez l'application
D'AUTO-THÉRAPIE MindDay
et testez-la gratuitement
avec La Mutuelle Familiale



MindDay, une application d'auto-thérapie conçue par des psychologues, aide chacun à développer ses ressources internes et à devenir plus serein et épanoui. Elle propose, chaque jour, des vidéos et des exercices de psychothérapie. La Mutuelle Familiale et MindDay ont noué un

partenariat pour aider les adhérents de la mutuelle à davantage prendre soin de leur bien-être mental. La Mutuelle Familiale recherche ses 500 premiers testeurs qui bénéficieront d'un abonnement d'un an entièrement pris en charge par la mutuelle. Seule contrepartie : ils devront répondre à une enquête de satisfaction. ● L. C.

Informations et abonnement :

www.mindday.com/partenaire/mutuelle-familiale

ACCÈS AUX SOINS

Profitez du réseau **KALIXIA**

Avec notre partenaire Kalixia, bénéficiez d'un réseau de soins de plus de 18000 professionnels de santé de qualité, partout en France, avec des tarifs préférentiels.

Qu'ils soient indépendants ou représentants d'enseignes nationales, les professionnels de santé du réseau sont sélectionnés sur des critères de qualité, tant pour leurs prestations que pour leurs équipe-

ments. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire et vous proposent des tarifs préférentiels, avec un reste à charge modéré. Par exemple, économisez 20 % du prix des montures en optique (jusqu'à 40 % pour les verres) et 20 % sur les

accessoires de connectivité en audioprothèse. Un accès aux avantages du réseau est également possible pour vos ascendants directs (père/mère).

N'avancez pas de frais : le tiers-payant est automatique, sauf pour l'ostéopathie. Dans cette spécialité, les tarifs sont plafonnés par départements. Comment faire ? Depuis votre espace adhérent ou votre appli La Mutuelle Familiale, vous pouvez retrouver un professionnel agréé Kalixia proche de chez vous, grâce à la géolocalisation. ● L. C.



FÊTE DE L'HUMA

Venez **NOMBREUX!**

La Mutuelle Familiale vous donne rendez-vous à la Fête de l'Huma, qui a lieu du 15 au 17 septembre à Brétigny-sur-Orge. Sur notre stand, situé dans le village solidaire, vous pourrez rencontrer nos conseillers et participer à des

animations sur la prévention et la santé environnement. La mutuelle organise aussi des tables rondes : sur les pesticides le vendredi 15, de 18 heures à 19 heures, et sur la santé des femmes le dimanche 17, de 11 heures à 12 h 30. ●

CHAMPAGNE-ARDENNE

L'agence **DE REIMS** déménage

Coup de neuf pour l'agence de Reims qui change de locaux cet automne. Nos conseillers vous accueilleront dès le 6 septembre au 60, rue Laon. Soucieuse de répondre aux besoins de chacun, La Mutuelle Familiale reste proche de ses adhérents et dispose de 33 agences en France. Vous avez une question, un nouveau besoin ? N'hésitez pas à venir rencontrer votre conseiller ou à échanger avec lui par téléphone ou visioconférence. ● L. C.

**Vous aimez conseiller ?
Être à l'écoute des besoins
des adhérents et futurs
adhérents ? Rejoignez
La Mutuelle Familiale
et devenez conseiller
mutualiste dans
une de nos agences
ou par téléphone.**

EN SAVOIR PLUS :





Face à l'urgence de la désertification médicale et à l'insuffisance des mesures gouvernementales, le terrain s'organise. Des actions sont mises en place par des associations, des mutuelles et même des particuliers. Pour se rendre compte de l'importance de leurs réalisations, nous sommes allés dans les déserts médicaux, ruraux et citadins, à la rencontre de ces volontaires. Par de l'accompagnement et avant tout de l'écoute, nous avons voulu être à cœur d'aider les patients à pouvoir se soigner et à prendre soin de leur santé.

TEXTES : CAPUCINE BORDET ET FRANÇOIS FILLON

DÉSERTS MÉDICAUX

Des SOLUTIONS contre les

« Les territoires sous-dotés en médecins se sont étendus sur toute la France »

© IRDES



© FNM/F.N. MERGUI



Véronique Lucas-Gabrielli et Guillaume Chevillard sont géographes à l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé. Ils étudient

l'organisation du système de soins français.

Que recouvre exactement le terme de désert médical, et sur quels territoires s'étend-il aujourd'hui ?

Véronique Lucas-Gabrielli et Guillaume Chevillard : Les termes de « déserts médicaux » ou de « territoires sous-dotés » sont employés par les pouvoirs publics pour caractériser les zones où les habitants rencontrent des difficultés pour accéder aux soins : impossibilité de s'inscrire auprès d'un médecin traitant, allongement des délais d'attente pour un rendez-vous... Aujourd'hui, quasiment tous les types de territoires sont concernés par ce problème. Dans les grandes villes comme dans les espaces périurbains, les populations ont du mal à obtenir une consultation avec un médecin traitant. La situation est toutefois toujours exacerbée dans les zones rurales reculées.

Comment la situation va-t-elle évoluer ?

V. L.-G et G. C. : Ce contexte de diminution de l'offre de médecins généralistes va encore durer plusieurs années... Il y a notamment une explication démographique en raison des nombreux départs de médecins à la

NS DE TERRAIN

inégalités en santé



retraite d'une part et de l'augmentation du vieillissement de la population d'autre part. La situation ne va pouvoir s'améliorer seulement qu'à partir de 2030.

De quelle façon ?

V. L.-G et G. C. : A ce moment-là, le nombre de médecins progressera de nouveau sous l'effet de l'augmentation de l'effectif d'étudiants formés. Le numerus clausus mis en place par les pouvoirs publics au début des années 1970, en tant que quota d'entrée aux études médicales, a conduit à la raréfaction de l'offre de soins et au creusement des inégalités d'accès aux soins déjà existantes. Il a été assoupli dans les années 2000 pour être finalement supprimé en 2019. Mais il va falloir encore du temps pour remonter à des niveaux plus élevés.

Quelles sont les réponses apportées par l'Etat pour lutter contre les effets de la désertification médicale ?

V. L.-G et G. C. : Certaines mesures se basent sur une organisation différente du travail pour libérer du temps médical. Il y a notamment eu la création de postes d'infirmières de pratiques avancées (IPA) qui s'occupent de missions jusque-là réservées aux médecins, comme le renouvellement d'ordonnances en accord avec le médecin traitant. Autre exemple avec les assistants médicaux qui prennent en charge des tâches administratives.

A court terme, c'est un levier réellement intéressant qui décharge les médecins et leur permet, entre autres, de voir plus de patients. Mais ces nouveaux professionnels sont encore trop peu nombreux.

Un deuxième ensemble de réponses, qui a plutôt bien marché, est la mise en place de maisons de santé pour attirer des médecins dans les zones sous-dotées.

Quel est l'impact de ces solutions sur l'amélioration de l'accès aux soins ?

V. L.-G et G. C. : Ces mesures sont à remettre en perspective avec la dynamique négative du nombre de médecins en activité. Si tous ces actes produisent déjà des effets positifs, ils ne peuvent pas, pour l'instant, contrebalancer la vague massive de départs à la retraite de médecins généralistes, qui n'est pas compensée par les nouvelles installations. ●

LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE EN CHIFFRES

Plus de **30 %** de la population française vit dans un désert médical.

Ce sont donc **20 millions** de personnes qui ont aujourd'hui des difficultés, voire une incapacité, à se soigner sur leur territoire.

Un Français sur 10 de plus de 17 ans n'a pas de médecin traitant.

(Chiffres publiés par l'Académie de médecine dans un rapport d'avril 2023.)

De longs délais d'attente pour consulter un spécialiste

Le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous est de :

61 jours
pour un dermatologue ;

50 jours
pour un cardiologue ;

28 jours
pour un chirurgien-dentiste.

(Etude de la Drees parue en octobre 2018.)



Un cabinet GYNÉCOLOGIQUE sur roues

Dans le désert médical du Var, une sage-femme a créé un lieu de consultation itinérant pour ne plus laisser les femmes sans suivi.



GYNÉCOBUS

© FRANCE KEYSER

Au premier abord, ce petit camion blanc de six mètres de long paraît tout à fait ordinaire. Mais à l'intérieur, son chargement l'est beaucoup moins. Appareils d'échographies, fauteuil

gynécologique, et matériels spécialisés sont disposés dans une salle d'examen. « Nous réalisons des actes standards : frottis, examens du périnée, palpation mammaire ou encore prescription de contraception », détaille Laure Fabre, coordinatrice de l'activité du bus et initiatrice du projet. « L'idée de ce cabinet mobile m'est venue lorsque j'exerçais comme sage-femme en libéral dans un petit village des environs. Les femmes qui venaient me voir n'avaient pas eu de consultation

gynécologique depuis longtemps, et se retrouvaient avec des pathologies un peu avancées. Plutôt que de les laisser sortir du parcours de prévention, je me suis dit qu'il fallait partir à leur rencontre, dans leurs communes. »

Provence Verte mais désertique

La jeune femme parle alors de son projet au docteur Gérard Grelet, médecin gynécologue au fait de la réalité des parcours de soins dans la région.

« Nous sommes dans une situation dramatique de désertification médicale. Dans la communauté d'agglomération de la Provence Verte, seules 53 % des femmes ont un suivi gynécologique. Ce qui fait tout de même un delta de 7 % par rapport à la moyenne nationale. » ●

Accompagner LE MAL-ÊTRE de la jeunesse

Face à la souffrance psychologique des jeunes et au manque de professionnels pour les accompagner, des étudiants bénévoles ont décidé d'ouvrir une ligne accessible de 21 heures à 2 h 30 du matin.

Ce soir-là, ils seront trois autour de la table. Trois étudiants à tenir la permanence téléphonique du service d'écoute de l'association Nightline. Jusqu'à 2 h 30 du matin, ils se tiennent à la disposition des jeunes qui auraient envie de parler. « Parmi les sujets majoritairement évoqués par les appelants, il y a souvent la solitude, le stress et les difficultés relationnelles, amoureuses, amicales ou familiales », précise Siane, bénévole et porte-parole.

Délais d'attente

« Il existe des dispositifs permettant aux étudiants de bénéficier d'une prise en charge à 100 % pour leurs frais médicaux, détaille Julie

Cartailler, chargée de recherche en économie de la santé au sein de Nightline. Mais entre la multiplicité des acteurs, les démarches diverses et variées, ces procédures restent extrêmement opaques. » Et, ensuite, il faut pouvoir trouver un professionnel de santé à qui parler. « Les délais d'attente sont souvent particulièrement longs, de plusieurs mois jusqu'à trois années dans certains centres médico-psycho-

logiques (CMP) », déplore Siane. Selon un rapport de l'association, il n'existe aujourd'hui qu'un seul psychologue universitaire pour environ 15 000 étudiants. Un effectif dix fois moins élevé que les recommandations internationales, qui conseillent un professionnel pour 1 000 à 1 500 étudiants. ●



© MAGALI DELPORTE

NIGHTLINE

Parler **SANTÉ** avec les familles en difficulté

A Dole, dans le Jura, le Secours populaire met en place des actions de prévention pendant ses distributions alimentaires.

Sous un hangar de plus de 1000 mètres carrés, derrière un enchevêtrement de cartons, de meubles et de vêtements destinés à sa boutique solidaire, le Secours populaire de Dole, dans le Jura, a placé les frigos et les étals de son libre-service alimentaire. Isabelle Plé a instal-

lé son stand à la toute fin du parcours. Sur une table, elle a disposé une dent en plastique de grande taille, des moulages en plâtre de mâchoires et des brosses à dents. Directrice de l'Es-pace santé, une association de la ville qui organise, notamment, des ateliers de prévention, elle vient proposer

une animation autour de l'hygiène bucco-dentaire. Lorsqu'elle croise un regard, ou qu'elle sent une curiosité pour son stand, Isabelle engage la conversation. Les discussions s'enchaînent alors spontanément, et plusieurs familles

repartent en projetant de fixer bientôt un nouveau rendez-vous dentaire. Dès qu'elle en a l'occasion, l'antenne du Secours populaire de Dole propose des actions autour de la santé, toujours pendant les temps d'aide alimentaire.

Urgence du quotidien

« Nous avons essayé de monter des réunions d'information à d'autres moments, mais cela n'a jamais fonctionné, explique Philippe Chazerand, médecin bénévole. Les personnes accueillies sont dans une telle urgence du quotidien qu'elles doivent d'abord réussir à se nourrir. La santé n'est clairement pas leur priorité. Alors pour réussir à en parler, il faut être là, avec elles. » Le médecin retraité restera tout l'après-midi. « L'important est de pouvoir être identifié, qu'ils nous connaissent et se sentent libres de venir échanger avec nous. » ●



SECOURS POPULAIRE

© SEBASTIEN RABANY/ANDIA.FR

Soixante **PROFESSIONNELS** de santé réunis par une mutuelle

A Roanne, des généralistes et spécialistes, salariés ou libéraux, sont regroupés au sein d'un espace santé de 2 000 mètres carrés.

Dans la ville de Roanne et ses environs, 18 000 personnes n'ont pas de médecin traitant, soit 12 % de ce bassin de population qui compte 150 000 habitants. Louverture de l'Espace santé il y a cinq ans, à l'initiative de la Mutuelle Santémut Roanne, a donc été un véritable soulagement pour les riverains. Dans un ancien garage du centre-ville, sur une surface de plus de 2 000 mètres carrés, une soixantaine de professionnels de santé (des généralistes et des spécialistes dont un ophtalmologue, un neurologue, un rhumatologue, un psychanalyste...) sont aujourd'hui installés au même endroit.

Pluridisciplinarité

« L'idée était d'imaginer un lieu où existerait un vrai travail collaboratif dans l'intérêt du patient. Pour nous, c'est cela la médecine de demain », assure Didier Marchand, président de Santémut Roanne. Dans ce regroupement original, on trouve à la fois un centre de santé, avec des médecins salariés, et une maison de santé où les praticiens préfèrent travailler en libéral. Mais malgré ce projet dynamique, le territoire souffre encore d'une grave pénurie de professionnels de santé. « On ne peut plus accepter que



© VINCENT POILLET

ESPACE SANTÉ DE ROANNE

des médecins, à la fois formés par le service public et salariés à 75 % de leurs revenus par la Sécurité sociale, n'acceptent pas de s'installer là où il y a un manque. C'est vraiment tout le système qu'il faut repenser », conclut Didier Marchand. ●

TRANSFERTS DE CHARGES

Les FRAIS DENTAIRES moins remboursés par la Sécurité sociale

En juin dernier, le gouvernement annonçait une baisse de la prise en charge des soins bucco-dentaires par l'Assurance maladie. Ce nouveau déremboursement, qui donnera lieu à un transfert de charges de 500 millions d'euros vers les complémentaires santé, prendra effet dès l'automne 2023 et pèsera directement sur le budget santé des Français.

Les déremboursements de la Sécurité sociale se poursuivent et s'accroissent. Le dernier en date a été révélé par l'exécutif au début de l'été : la prise en charge des soins bucco-dentaires par l'Assurance maladie devrait passer de 70 à 60 % dès le 1^{er} octobre. Ce sont les complémentaires santé qui de-

vront compenser la différence. Initialement, le transfert de charges de la Sécurité sociale vers les mutuelles devait être de 150 millions d'euros pour cette année, puis de 300 millions d'euros pour les années suivantes, comme cela a été voté dans la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2023. Mais avec ce nouveau déremboursement, le montant vient d'être revu à la hausse pour atteindre finalement 500 millions d'euros en année pleine (c'est-à-dire d'octobre 2023 à octobre 2024).

Une décision unilatérale

Pour la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF), il s'agit d'une mesure unilatérale prise sans concertation, ni consultation du comité de dialogue avec les organismes complémentaires (CDOC). Une consultation pourtant promise par le ministère de la Santé. La FNMF ajoute que cette décision « aura inévitablement un impact sur l'équilibre économique des organismes complémentaires ».

Cela se traduira inévitablement par une hausse généralisée des cotisations des assurés, alertent les représentants mutualistes dont La Mutuelle Familiale. Ces derniers expliquent que par la hausse des cotisations, ou par celle des frais de soins bucco-dentaires pour ceux qui n'ont pas de mutuelle, ce sont finalement les citoyens qui vont devoir payer le prix de cette décision gouvernementale. Alors que la crise du système de santé continue de s'aggraver, cette nouvelle disposition vient dégrader plus encore l'accès aux soins, tout en grevant les budgets des mutuelles destinés aux actions de prévention, pourtant essentielles en termes de santé publique. ● C. BORDET ET F. FILLON

LA MOITIÉ DES FRANÇAIS RENONCE À DES SOINS DENTAIRES POUR RAISON FINANCIÈRE

Parmi les frais de santé, les soins dentaires font partie de ceux auxquels les Français renoncent le plus souvent en raison du montant trop élevé restant à leur charge.

Plus de 50 % de la population se trouve en effet dans cette situation, selon une étude Cofidis publiée en avril 2023.





LA FRANCE DU BÉNÉVOLAT



20 millions de bénévoles

13 millions
en milieu associatif

2 millions
dans une organisation
politique, religieuse, syndicale

5 millions
hors structures



52 %



48 %

Les femmes sont désormais plus nombreuses que les hommes.



Le taux d'engagement augmente avec le niveau d'études.

De tous les âges



28 %
ont entre
15 et 34 ans.



23 %
ont entre
35 et 49 ans.



21 %
ont entre
50 et 64 ans.



28 %
ont 65 ans
ou plus.

Un bénévolat occasionnel ou régulier

Quelques heures ou jours par an :

29 %

Quelques heures chaque mois :

28 %

Quelques heures toutes les semaines :

26 %

Un jour ou plus chaque semaine :

17 %

Des engagements divers



41 %
sportif



20 %
loisirs



17 %
culture



13 %
caritatif



7 % solidarité internationale



2 % autre

Et les aidants familiaux ?



11 millions
de personnes sont aidants familiaux.
Soit un Français sur six.

58 %
sont des femmes.

52 %
sont en activité.

COMMENT ÉVITER

La Journée mondiale de l'arthrose a lieu le 17 septembre. Contrairement aux idées reçues, cette maladie n'est pas l'apanage de la vieillesse. Elle touche un Français sur dix et ne cesse de progresser. Mais la recherche avance et la souffrance n'est plus une fatalité.

TEXTE : MARILYN PERIOLI

QU'EST-CE QUE L'ARTHROSE ?

C'est une pathologie qui conduit à la destruction du cartilage d'une articulation.

« Tous les tissus sont concernés, y compris l'os sur lequel s'appuie le cartilage et la membrane synoviale qui entoure l'articulation », explique le docteur Pascal Chazerain, chef du service de rhumatologie au sein du groupe hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon, à Paris. Seconde cause d'invalidité dans les pays industrialisés, l'arthrose se manifeste par des douleurs, des raideurs et parfois une inflammation et/ou une accumulation de liquide dans la cavité articulaire (épanchement). Elle peut être à l'origine d'un handicap majeur avec perte de mobilité. Ce n'est pas une « maladie de vieux », précise le docteur Chazerain. Elle peut toucher les patients avant 40 ans ».

QUELLES SONT LES ARTICULATIONS IMPACTÉES ?

La maladie s'attaque essentiellement aux mains, au rachis, aux genoux et aux hanches. L'arthrose de la colonne vertébrale est fréquente chez les 65-75 ans, mais elle reste le plus souvent silencieuse.

LES CAUSES

L'âge, le surpoids, le diabète, l'hypertension artérielle, le sport intense, les traumatismes et la génétique sont à l'origine de l'arthrose.

LE DÉPISTAGE

Il repose sur un examen clinique et des radiographies. En cas d'arthrose, on distingue nettement une diminution de l'espace qui sépare les deux os de l'articulation radiographiée.

LES DOULEURS?

LES TRAITEMENTS DE PREMIÈRE INTENTION

« Le premier traitement est non médicamenteux. Il s'agit de perdre du poids en cas d'obésité, d'adopter une alimentation équilibrée et de pratiquer une activité physique (sauf en cas de poussée inflammatoire) », explique le

professeur Berenbaum, chef du service de rhumatologie à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, également chef d'équipe Inserm

« Pathologies articulaires associées aux maladies métaboliques et à l'âge ». En cas de douleur, les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), par voie orale ou locale, sont généralement efficaces pour soulager le patient.

SI LA GÊNE PERSISTE

En cas de douleur rebelle, le médecin aura recours à des infiltrations de corticoïdes. Cela consiste à injecter des anti-inflammatoires directement dans l'articulation. Le médecin peut

également pratiquer une piqûre locale d'acide hyaluronique, un produit visqueux dont la composition est proche de celle du liquide synovial physiologique. Ce traitement, non remboursé par la Sécurité sociale, ne fonctionne que sur certains malades. La pose d'une prothèse (arthroplastie) pourra, en outre, être proposée dans les cas les plus avancés, surtout pour la hanche ou le genou. L'intervention permettra d'améliorer la qualité de vie et la motricité des patients. Enfin, des séances de kinésithérapie sont très souvent prescrites pour diminuer l'intensité des douleurs.



LA RECHERCHE

Il existe plusieurs formes d'arthrose. Aujourd'hui, on cherche à les classer pour proposer des traitements personnalisés aux patients.

L'équipe du professeur Berenbaum travaille par exemple sur le liraglutide, un analogue de l'hormone GLP-1, qui fait partie d'une famille de médicaments déjà utilisés avec succès dans le diabète de type 2 et l'obésité. « Nous nous sommes aperçus qu'en injection dans l'articulation, il avait des propriétés anti-arthrosiques étonnantes, du fait de la présence de récepteurs pour cette hormone dans les tissus concernés », précise le professeur. La phase 1 de l'étude clinique est en cours chez des personnes souffrant d'arthrose du genou, avec une phase 2 prévue pour 2024.

SECRETS TOXIQUES

Une campagne pour faire appliquer LA LOI SUR LES PESTICIDES



Andy Battentier



Martin Rieussec-Fournier

Comment faire en sorte que les pesticides mis sur le marché respectent la loi, c'est-à-dire qu'ils soient inoffensifs pour la santé et l'environnement ? C'est l'objectif de la campagne Secrets Toxiques. Explications avec son directeur, Andy Battentier, et son ancien directeur, Martin Rieussec-Fournier, également président de la Fondation Santé Environnement et administrateur de La Mutuelle Familiale.

La Mutuelle Familiale : Quel est l'objectif de votre campagne ?

Andy Battentier : Nous souhaitons que soit revu le système d'autorisation de mise sur le marché des pesticides. Actuellement, pour qu'un produit soit autorisé, seule la dangerosité de la substance dite active (le composant principal) est analysée. Ce qui ne suffit pas car,

d'après la législation européenne, ses effets en interaction avec les autres composants du produit doivent également être connus. Or, des études ont montré que la plupart des pesticides – même ceux sans glyphosate – contiennent d'autres substances qui non seulement sont nocives, mais qui, en plus, multiplient la toxicité de la substance active par 100, 1 000, voire 10 000. Certaines substances, en plus, ne sont pas déclarées, comme l'arsenic ou des hydrocarbures aromatiques polycycliques, retrouvés par plusieurs études ayant analysé la composition réelle des produits.

Martin Rieussec-Fournier : L'exposition aux pesticides est donc suspectée par les scientifiques d'augmenter le risque de certains cancers, de développer la maladie de Parkinson et d'influer sur le développement de l'enfant si la mère est exposée durant la grossesse. Et il ne faut pas oublier les effets sur la biodiversité : en trente ans, le nombre d'insectes a chuté de 80 %. Pour faire entendre notre voix, nous avons donc formé une coalition avec des chercheurs et d'autres associations afin de mener une campagne qui se joue sur deux plans : juridique et grand public.

L. M. F. : Au niveau juridique, quelles actions avez-vous menées ?

A. B. : Nous avons mené trois grosses actions :

- La première a consisté en une plainte au pénal, en décembre 2020, pour mise en danger de la vie d'autrui pour la non-déclaration de ces substances.
- La deuxième, qui date de février 2023, est un recours vers le Conseil d'Etat. Avec 30 organisations et 23 députés, nous demandons que des études sur les effets à long terme des pesticides figurent dans la liste des documents pour leur demande de mise sur le marché.
- Enfin, la troisième se joue au niveau européen. Nous travaillons avec plusieurs associations et des députés européens afin que l'Autorité euro-



Projection du film *Secrets Toxiques* à Saint-Nazaire, avec le député Matthias Tavel (au centre).

peenne de sécurité des aliments, l'EFSA, modifie ses méthodes d'évaluation des pesticides qui, actuellement, présentent des failles. La Commission européenne a ouvert une série d'ateliers sur ce sujet.

L. M. F. : Et concernant l'information du grand public ?

M. R.-F. : Pour l'alerter, Andy a réalisé un film qui montre comment des pesticides toxiques se retrouvent dans nos champs et nos assiettes. Nous organisons maintenant un Tour de France qui a commencé cette année et se terminera en 2024. Au programme : une projection du film avec des débats. Nous avons aussi publié un livre. Nous y montrons l'envers du décor des pesticides : pourquoi la loi n'est pas appliquée et pourquoi personne n'est au courant que les pesticides sont issus du pétrole.

L. M. F. : Quel soutien vous a apporté La Mutuelle Familiale ?

A. B. : La Mutuelle Familiale, qui a fait de la santé environnement un de ses terrains d'engagement concret, nous a fait confiance et nous a aidés à financer le film et à organiser des événements communs. Mais au-delà de l'aspect financier, ce partenariat est important car il nous aide à penser le problème globalement, en y intégrant les enjeux de ce combat pour le système de sécurité sociale.

M. R.-F. : Ce partenariat nous a ouvert des portes à La Ciotat, pour rencontrer des ouvriers d'usine et des syndicats qui

ont été confrontés à l'amiante. Cela nous a permis de repérer les similitudes entre le combat contre l'amiante et celui contre les pesticides, et de tirer les leçons du premier pour mener le second. Avec 30 millions de personnes protégées, des moyens financiers et des valeurs de démocratie et d'entraide, nous pensons que le mouvement mutualiste a un vrai rôle à jouer dans cette bataille pour la santé publique. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR L. C.
Pour visualiser le film, en savoir plus et connaître les prochaines dates du Tour de France : secretstoxiques.fr



Le livre *Secrets Toxiques* est disponible en librairie. 100 % des droits d'auteur seront reversés à la campagne.



Trois Français sur quatre éprouvent de l'anxiété liée à l'environnement*. Face à ce constat, l'association « On est prêt » a lancé la campagne « Tu flippes », qui s'articule autour de deux axes. Le premier vise une mobilisation citoyenne

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ÉCO-ANXIÉTÉ

en s'appuyant sur des vidéos et des newsletters. Le second, soutenu par La Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale, est basé sur deux études : une qualitative, réalisée avec le cabinet de conseil Sinon Virgule, et l'autre quantitative, menée

en collaboration avec Pierre-Eric Sutter, psychologue-psychothérapeute à l'Observatoire de l'éco-anxiété (OBSECA). L'objectif de ces travaux est de mieux comprendre ce qu'est l'éco-anxiété, ses tendances, les symptômes... De premiers résultats ont montré que 5 %

des répondants sont très fortement éco-anxieux, au point de voir leur santé mentale menacée. L'ensemble des résultats de ces études est attendu pour 2024.

* Baromètre « Les Français et la santé environnementale », Fondation Santé Environnement, février 2022.

En savoir plus : Tu flippes ? - On est prêt (onestpret.com)

Les jeunes accros AUX

De plus en plus de jeunes adultes cèdent aux sirènes de la médecine esthétique pour mieux correspondre aux nouveaux stéréotypes de beauté ou retarder les signes du vieillissement.

Un phénomène loin d'être anodin, qui n'est pas sans conséquence sur leur santé.

Les professionnels le confirment : les interventions de médecine esthétique ont le vent en poupe, en particulier chez les 18-35 ans. Ces pratiques ne sont plus l'apanage des seniors et ne s'adressent plus seulement à une clientèle aisée. Elles se développent dans tous les milieux sociaux et, même s'ils restent encore minoritaires, les hommes s'y mettent aussi en ayant recours à des rhinoplasties pour un nez plus masculin, à des greffes de cheveux ou encore à des liposuccions du ventre... Par le biais de leurs « stories » et de leurs vidéos, les blogueurs.se, les youtubeurs.se, les stars de télé-réalité et même certains chirurgiens mettent en avant des corps soi-disant parfaits. Chez les femmes, lèvres pulpeuses, fesses rebondies et poitrine généreuse sont les nouveaux critères de beauté en vogue. « Les réseaux sociaux ont une importance majeure dans le développement de la médecine et de la chirurgie esthétiques, constate le Syndicat national de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique (SNCPRE). Les jeunes filles viennent nous voir avec une idée précise, souvent dictée par leur influenceuse préférée. Ou bien, elles nous demandent de les aider à ressembler à tel ou tel filtre. »

© GETTY IMAGES



Modifier les traits du visage

Au-delà de la volonté de mieux coller aux nouveaux stéréotypes, il y a également l'objectif « d'anticiper les signes du vieillissement » avant qu'ils n'apparaissent, souligne la journaliste Ariane Riou, co-autrice, avec sa consœur Elsa Mari, de l'ouvrage *Génération bistouri*. « Dès l'âge de 30 ans, poursuit-elle, certaines jeunes femmes pensent déjà à modifier leurs traits pour prévenir l'apparition des rides avec des injections d'acide hyaluronique pour combler les sillons nasogéniens (du nez à la lèvre), ou de Botox pour les rides du lion (entre les sourcils). » Pour la Société française de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique (SoFCPRE), les professionnels doivent « bien étudier les demandes de leurs patients et faire la part des choses ». Si certaines personnes souffrent effectivement de complexes profonds et d'un réel mal-être, d'autres souhaitent seulement avoir une plastique répondant aux nouveaux dictats de la beauté.

INJECTIONS



Attention danger !

Profitant de cet engouement, de faux médecins proposent, à prix défiant toute concurrence, des injections de Botox, d'acide hyaluronique et d'autres prestations douteuses. « Nous nous élevons contre les gestes médicaux et esthétiques effectués par des non-médecins, sans concertation avec des experts de la peau ni réflexion scientifique », s'insurge le Syndicat national des dermatologues-vénérologues (SNDV). Et ce d'autant que ces produits ne sont pas sans danger. Leur utilisation nécessite une formation universitaire spécifique en dermatologie esthétique et correctrice. « Si on les injecte directement dans un vaisseau ou dans une artère, cela peut entraîner des conséquences dramatiques, comme des nécroses du nez, des infections ou encore des septicémies », prévient le SNDV. Pour limiter les risques, le Syndicat national de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique a réussi, de son côté, à faire fermer 30 comptes Instagram de faux professionnels de santé qui faisaient la promotion d'injections d'acide hyaluronique.

Une nouvelle loi pour les influenceurs

Ce n'est pas tout : une nouvelle loi a, en outre, été votée en juin dernier. Celle-ci proscrit la publicité de la médecine et de la chirurgie esthétiques par les influenceurs. Désormais, ces derniers ont aussi l'obligation de préciser s'ils utilisent des filtres ou des dispositifs de retouches d'images dans leurs vidéos ou leurs photos.

Mais ce qui inquiète davantage les autrices de *Génération bistouri*, c'est la tendance à la surenchère : « Les jeunes n'ont jamais fait autant de chirurgie. Dans cinq, dix ans, que ferons-nous de tous ces corps ? » Lèvres pulpeuses, fesses bombées et nez affinés seront-ils encore à la mode ? Si les interventions de médecine esthétique, telles que les injections de Botox, ont un effet limité dans le temps, ce n'est pas le cas de la chirurgie. « Inscire la mode dans sa chair est une vraie dérive », concluent Ariane Riou et Elsa Mari. Lorsqu'un jean n'est plus à la mode, on peut le recycler. Mais pas un corps ! ●

MARILYN PERIOLI

Pour en savoir plus : *Génération bistouri. Enquête sur les ravages de la chirurgie esthétique chez les jeunes*, par Elsa Mari et Ariane Riou (éditions J.-C. Lattès, 20 euros).

NYMPHOPLASTIE : la santé des femmes menacée

Depuis quelques années, la chirurgie esthétique propose une opération qui permet de réduire la taille des petites lèvres de la vulve : la « nymphoplastie ». Malgré un prix élevé (entre 2 000 et 4 000 euros selon la réputation du chirurgien), elle rencontre un certain succès auprès des femmes âgées de 20 à 40 ans. Le but ? « Rajeunir » l'apparence de leur sexe

ou de se débarrasser d'un complexe plus profond, parfois au prix de leur santé. Car l'opération n'est pas sans risque. Une nymphoplastie ratée peut détruire une vie sexuelle en conduisant à une perte de sensibilité et donc de plaisir. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ces interventions « ne comportent aucun avantage pour la santé des femmes ».



DES BONS PLANS TOUTE L'ANNÉE !

Bénéficiez de tarifs préférentiels auprès de notre partenaire Viva le Club Privilèges !

- ☞ Plus de 250 offres pour réaliser des économies au quotidien.
- ☞ Des avantages exclusifs pour votre habitat, votre véhicule, vos loisirs, votre bien-être.
- ☞ Jusqu'à 78% de remise* toute l'année.
- ☞ Le choix des plus grandes marques.



Inscription gratuite
pour les adhérents de
La Mutuelle Familiale

SANTÉ - PRÉVOYANCE - PRÉVENTION